

PRÉ REQUIS

Toute personne, souhaitant conduire un véhicule pilote dans le cadre d'un transport exceptionnel,
Être titulaire du permis B non probatoire, en cours de validité.
Savoir lire et écrire le français



MODALITÉS

Accès à la formation : Entretien individuel

Délais d'accès : Avoir satisfait aux prérequis,
14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire
sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous
réserve de disponibilité.

Evaluation :

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Le suivi des acquis est réalisé tout au long de la formation à l'aide du livret suivi des apprentissages de la théorie et de la conduite.
- L'évaluation finale est organisée par l'Organisme de Formation :
- Test final d'auto-évaluation.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

INFORMATION SUR LA FORMATION

Durée : 21 heures

Prix : Forfait jour : 702€

Date : à la demande

Lieu : Au sein de nos centres ou sur site entreprise

Nombre de participants : maximum 10 participants

Profil des intervenants :

- Formateur référent issue du secteur du transport de marchandises ayant minimum 3 ans d'expérience dans la conduite de véhicule d'escorte, de guidage ou de protection dans les 5 dernières années avant l'habilitation.
- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » mention Groupe Lourd ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité,
- Ces formateurs et/ou Enseignants sont référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Nous contacter.

OBJECTIFS SUR LA FORMATION

Être capable d'accompagner un transport exceptionnel à l'aide d'un véhicule de protection, dans le respect de la réglementation.

CONTENU DE LA FORMATION

Conduire de manière rationnelle et connaître les règles de sécurité

Être conscient d'actualiser ses connaissances en matière de réglementations et appliquer ses dernières

Savoir appréhender la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale

Comprendre l'impact de la qualité de service et connaître l'organisation du transport de marchandises

Notion de réglementation applicable aux convois exceptionnels :

- Les différentes catégories de permis et les validités du permis
- Les différentes formations : FIP, FIG, FCG, FCP et CACES
- Les règles d'accompagnement applicable aux transports exceptionnels
- La réglementation applicable au véhicule de protection
- Règles de circulation : limitation de vitesse, interdictions générales de circulation, circulation sur autoroute, franchissement des passages à niveau et des ouvrages d'art

La gestion du risque accidentel :

- La notion de temps de réaction, distance de freinage et distance d'arrêt
- L'hygiène de vie : alcool, stupéfiants, médicaments
- La forme physique du conducteur : la fatigue
- Notion d'accidentologie
- En cas d'accident : Protéger, Alerter et secourir

Le respect de l'itinéraire

- Notion de réglementation sociale européenne
- Notion de route et catégorie
- La communication en déplacement
- Contrôles et sanctions

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, et des études de cas...
Salles de cours équipées de moyens multimédias,
Voitures pilotes,
Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de formation professionnelle initiale de véhicules de protection.
Formation éligible au CPF sous le code RS 1181.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

NOS COORDONNÉES

Centre FB formation 20 rue Descartes 79200 Parthenay – 05.49.71.18.43
Centre FB formation 56 avenue Emile Zola 79100 Thouars – 05.49.67.31.95